

**RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE
D'ÉLECTIONS PARTIELLES 2009**

Table des matières

Introduction.....	4
Remarques sommaires.....	5
Calendrier électoral et événementiel.....	5
Modifications au calendrier électoral et événementiel.....	6
Résultats électoraux.....	6
Appréciations du processus électoral.....	6
Recommandations.....	8
Infraction à la loi électorale.....	9
Conclusion.....	10

Annexe I : Lettres de mises en candidature

Annexe II : Listes des signatures d'appui des candidat(e)s

Annexe III : Avis d'infraction à la loi électorale

Annexe IV : Résultats fournis par le DGT

Annexe V : Tableaux sommaires des votes par candidat(e)s

Annexe VI : Attestation du DGT sur la fiabilité des résultats

Introduction

La démission de l' élu au poste de vice-président activités sociales, Frédéric Melanson, a projeté la Fédération des Étudiantes et des Étudiants du centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM) dans des élections partielles. Ce rapport a pour but de décrire l'élection partielle dans laquelle s'est engagée la FÉÉCUM, ainsi que signaler la fin du processus électoral visant à élire la vice-présidence activités sociales de son exécutif 2009-2010. Au-delà du compte rendu de la campagne électorale, vous trouverez dans ce rapport les documents se rapportant aux candidatures, au déroulement de la campagne et aux résultats, ainsi que des appréciations et recommandations de ma part. Ces élections partielles se démarquent par le fait qu'elles aient été contestées, à l'inverse des élections générales du mois passé.

Avant de procéder à l'élaboration du processus électoral, j'aimerais remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont aidé à organiser ces élections. Je n'aurais certainement pas pu accomplir mon travail sans l'aide inestimable de Michel Albert, l'agent de communication de la FÉÉCUM, qui m'a accompagné dans toutes les étapes de l'élection. J'aimerais aussi souligner les contributions de la direction générale de la FÉÉCUM, Éric Larocque, et de la direction générale des médias acadiens, Jean-Sébastien Levesque l'aide avec la publicité et le déroulement de l'événement. Les équipes du Front et de CKUM m'ont épaulé pendant tout le processus, mais j'aimerais reconnaître plus particulièrement la contribution des journalistes Pascal Raiche-Nogue et Mathieu Roy-Comeau, ainsi que des animateurs Julien Chabot-Paquet et Jean-Étienne Sheehy pour leur couverture médiatique impressionnante et pour leur participation comme modérateurs de la période de questions.

Pour conclure, j'aimerais remercier les candidats, ainsi que les gérants de campagne pour leur excellente coopération. Leur participation au processus électoral de la FÉÉCUM démontre un engagement envers leur fédération étudiante, et a rendu ma tâche de présidente d'élection beaucoup plus simple.

Remarques sommaires

La rencontre avec les candidat(e)s convoitant les postes ainsi que leurs gérants respectifs marque le début de la période électorale. Cette rencontre est importante puisqu'elle permet non seulement aux candidats de se rencontrer et de fraterniser entre eux, mais c'est aussi une chance pour la présidence d'élection d'établir la procédure à suivre pendant les semaines qui viennent. Pendant cette réunion, la présidence d'élection peut expliquer son interprétation de la loi électorale, afin de clarifier les zones d'ombres potentielles.

Une plateforme électorale officielle a été créée en ligne sur le site web populaire de Facebook, et environs 160 personnes en sont devenues membre. Comme la période électorale pour des élections partielles est réduite à une semaine, il n'était pas possible de faire les discours des candidats à quatre points centraux du campus. Nous avons donc choisi de faire des discours dans la faculté des Sciences et aux Arts. La tournée des facultés a été, dans une certaine mesure, un succès. Les étudiants à Rémi-Rossignol ont pu entendre les discours grâce à l'aide technique de CKUM. La faculté des Arts a été très réceptive aux discours comme la dernière fois, et les micros n'étaient pas nécessaires.

Le débat traditionnel a pu être restauré puisque ces élections étaient contestées. Comme nous avions la pleine heure du midi pour un seul poste, nous avons aussi demandé aux journalistes du Front de poser quelques questions aux candidats. La participation à la période de question a été faible, avec environs 60 personnes présentes à l'osmose. Encore une fois, pour remédier à cette faible participation, les entrevues des candidats à CKUM, ont été diffusées en ligne sur le site web de la FÉÉCUM.

Le vote étudiant s'est fait en ligne, et le quorum de 25% n'a pas été atteint la deuxième journée de vote. Le conseil d'administration s'est donc réuni le lendemain matin, et a prolongé la période de vote en ligne d'une journée ouvrable, au bout de laquelle nous avons atteint un taux de participation de 31,07%. Suivant la tradition, le dévoilement des résultats s'est fait au bar étudiant le Tonneau après la période de vote en ligne, par l'entremise d'une présentation powerpoint précisant les résultats électoraux des candidat(e)s réparti par faculté/école.

Calendrier électoral et événementiel

- Le vendredi 23 janvier : Nomination de la présidence d'élections
- Le lundi 23 mars : Ouverture de la période des mises en candidature
- Le vendredi 27 mars : Fin de la période des mises en candidature

- Le vendredi 27 mars : Rencontre avec les candidat(e)s et les gérant(e)s
- Le dimanche 29 mars : Début de la campagne électorale à 18h00
- Le lundi 30 mars : Tournée des facultés – Sciences à 11h30
- Le mardi 31 mars : Tournée des facultés – Arts à 11h20
- Le mercredi 1 avril : Débat – Osmose à 11h20
- Le lundi 6 avril : ouverture des scrutins en ligne à 8h30
- Le mardi 7 avril : fermeture des scrutins en ligne à 18h00
- Le mardi 7 avril : Compilation des résultats et annonce publique des résultats
- Le mercredi 8 avril : Réunion spéciale du C.A. de la FÉÉCUM

Modifications au calendrier électoral

Le mardi 7 avril, à la fermeture du scrutin, nous n'avions pas atteint le quorum de 25%. Le conseil d'administration s'est réuni le lendemain, et a choisi de prolonger la période de vote en ligne par tranches de journées ouvrables jusqu'à l'obtention du quorum. Le quorum étant atteint le mercredi 8 avril à 18h, nous avons procédé au dévoilement des résultats à 17h30 le 8 avril au Tonneau.

Résultats électoraux

Dans la soirée du mercredi 8 février 2005, de par les pouvoirs qui m'étaient confiés par la loi électorale de la FÉÉCUM, je, Mélissa MacMullin, présidente des élections partielles, déclarais élu(e)s :

- Alexandre Ouellet à la vice-présidence activités sociales

1137 des 3662 membres de la FÉÉCUM ont exercé leur droit de vote, ce qui correspond à un taux de participation de 31.07% une hausse d'environ 6% par rapport au 25.15% obtenu aux élections générales du mois passé. Je pense que cette hausse de participation démontre que ce n'est pas un manque d'intérêt pour la FÉÉCUM qui explique le taux de 25.15% obtenu aux élections générales, mais bien l'absence de contestation.

Appréciations du processus électoral

Je tâcherai d'apprécier les différentes composantes de la campagne électorale menant aux élections de l'exécutif de manière précise et succincte.

1. Les rapports antérieurs des présidences d'élections

La loi électorale ayant subi des modifications importantes cette année, de nombreuses recommandations émises dans les rapports antérieurs des présidences d'élections ne s'appliquaient plus aux élections 2009

2. La tournée des facultés

La tournée des facultés est essentielle dans le calendrier événementiel des élections de la FÉÉCUM. C'est une chance pour les candidats de s'adresser à des étudiants de différentes facultés et de faire de la publicité pour leur campagne respective. Or, je pense que l'utilisation de micros est essentielle dans plusieurs facultés comme sciences, éducation et administration. Pour ces élections partielles, nous ne disposions que d'une semaine pour la période électorale. Nous avons donc choisi la faculté des Sciences et la faculté des Arts comme site de la tournée des facultés. Nous avons aussi essayé de faire des discours non-annoncés en administration, mais la faculté était presque vide le mardi 31 mars. La faculté des arts a été particulièrement attentive lors de la tournée des facultés, comme aux élections générales, et je pense qu'il faut continuer de planifier les discours au cube, où se trouve une forte concentration d'étudiants.

3. Le débat électoral

Pour ces élections partielles, comme nous avions plus de temps qu'à la normale pour le débat, nous avons choisi de combiner la période de questions des élections générales avec le débat traditionnel. Ainsi, les journalistes du front, Pascal Raiche-Nogue et Mathieu Roy-Comeau ont posé quelques questions aux candidats, avant que ceux-ci ne posent à leur tour des questions à leur opposant. Le tout a été suivi par quelques questions du public.

4. Le journal étudiant Le Front

Le Front a été indispensable à la diffusion de l'information lors de ces élections. J'aimerais souligner l'impartialité des journalistes, et la coopération du journal. Or, un problème est survenu. La publicité en couleur envoyée par le candidat Alexandre Ouellet est parue en noir et blanc dans le Front, alors que la publicité de la candidate Karelle Vignon a été publiée en couleur. Il y aurait aussi eu un problème mineur avec les dimensions de la publicité de la candidate Karelle Vignon, qui auraient été un peu plus grandes que le quart de page alloué. Il serait important que la présidence d'élection communique avec le journal avant l'impression pour s'assurer de la conformité avec la loi électorale des publicités.

5. La radio étudiante CKUM

La rediffusion en ligne des entrevues effectuées à CKUM est une excellente initiative qui devrait être répétée afin de permettre aux étudiants n'ayant pas pu se déplacer à la période de questions d'entendre l'information. J'aimerais remercier les animateurs Julien Chabot-Paquet, Pascal Raiche-Nogue et Jean-Étienne Sheehy pour leur couverture médiatique des élections, que ce soit sous forme d'annonces, de discussion ou même de chansons inventées pour le processus des élections partielles.

6. Plateforme électronique

La modification de la loi électorale, qui fait en sorte que la présidence d'élection n'a qu'une seule plateforme en-ligne à gérer, est toujours grandement appréciée.

Recommandations

Dans l'objectif d'améliorer le processus démocratique de la FÉÉCUM et de s'assurer que les candidat(e)s aux postes de l'exécutif tirent une expérience positive de leur candidature, je tiens à faire les recommandations suivantes.

1. **Que le conseil d'administration de la FÉÉCUM ajoute une journée à la période de vote en ligne.** Comme c'est le cas depuis eux élections cette année, la fédération peine à atteindre son quorum de 25% en deux jours de vote en ligne. En discutant avec les gens sur le campus, beaucoup de personnes avaient tout simplement oublié d'aller voter. Une journée de plus permettrait aux candidats de faire plus de publicité, ainsi qu'à l'équipe de promotion de la présidence d'élection de parler avec plus d'étudiants. De plus, le dévoilement des résultats doit se faire à la taverne étudiante le Tonneau. Actuellement, le Tonneau n'est pas ouvert le mardi soir ; il faut donc ouvrir le tonneau, ce qui implique des coûts supplémentaires à la fédération. Prolonger le vote d'une journée aurait pour conséquence de pousser le dévoilement des résultats à mercredi soir, une journée où le Tonneau est déjà ouvert.
2. **Que la page du sondage soit plus accessible aux étudiants.** Je pense que le vote en ligne est une excellente initiative, et doit être continuée pour diverses raisons. Mais, l'accès au sondage des élections de la FÉÉCUM n'est pas des plus conviviales. Je pense qu'il serait bénéfique de placer le sondage des élections en première page, de

la même façon que les avis de paiement de l'éducation permanente pour les cours d'été, afin d'en faciliter l'accès.

3. **Qu'on limite le sondage des élections de la FÉÉCUM aux élections de la FÉÉCUM.**
Je pense que le sondage des élections devrait contenir uniquement le sondage sur les élections, et des questions référendaires de la plus haute importance. Si le sondage des élections de la FÉÉCUM est trop long, les étudiants risquent de terminer le sondage avant d'avoir fini de répondre aux questions. Pendant ces élections partielles, il n'y avait qu'un vote à effectuer. Nous avons pu remarquer un pourcentage de votes annulés plus faible que pendant les élections générales.
4. **Qu'on fournisse un document détaillant les politiques d'affichage des différentes facultés aux candidats lors de la réunion préliminaire.** Plusieurs affiches des candidats ont été enlevées lors de la période électorale : certaines par les facultés et d'autres par des individus partisans de l'un ou de l'autre candidat. Il est regrettable que certains individus aient choisi d'enlever les affiches des candidats, ce qui constitue un grave manque de respect envers les candidats et envers le processus électoral. Mais il est tout à fait possible d'éviter de placer des affiches là où les facultés ne le permettent pas, et voilà en quoi serait utile un guide des politiques d'affichage des facultés.

Infraction à la loi électorale

La candidate Karelle n'a pas eu droit à son remboursement puisqu'elle a publié un message non-approuvé sur le groupe facebook officiel. Elle a donc enfreint ces lois :

(1) Toutes les affiches doivent être approuvées par la présidence d'élections et doivent être estampées avant d'être affichées sur le campus. Quand une affiche est trouvée sans estampe, la présidence d'élection doit avertir le candidat en question et ledit candidat aura 24 heures pour apporter l'affiche ou les affiches pour la ou les faire estamper. Sinon, le candidat aura commis une infraction.

(2) Tous les courriels envoyés à partir du serveur de l'Université de Moncton et destinés à la masse étudiante doivent être approuvés par la présidence d'élection.

(1) La présidence d'élections a l'obligation d'établir une plateforme publique sur Internet, sur l'un des sites les plus fréquentés par les étudiants et les étudiantes où les candidats et les candidates auront le loisir de présenter leur plateforme électorale et de discuter avec les étudiants qui le désirent.

(2) Cette plateforme exclusive sera choisie par la présidence d'élections, les candidats et leurs gérants de campagne à la réunion préliminaire, le vendredi soir suivant la fermeture de la mise en candidature.

Lors de la réunion des candidats, il a été clairement indiqué que tout message publié sur le groupe officiel facebook allait être considéré comme un message envoyé sur le serveur de l'Université de Moncton, puisque le groupe Facebook relève de la responsabilité de la présidence d'élection. Donc, tout message publié sur le groupe devait être approuvé par la présidence d'élection avant d'être publié.

Conclusion

Grâce à l'automatisation de la compilation des résultats du vote en ligne, j'atteste que les résultats annoncés dans ce rapport sont exacts. J'aimerais féliciter les 2 candidats pour leur courage et leur participation dans ces élections partielles. Il n'est pas facile d'entrer dans ce processus électoral en fin de session, et j'aimerais souligner l'éthique et l'assiduité des deux candidats. Je pense m'être acquittée de mes tâches avec impartialité et dans le meilleur de mes capacités. Je souhaite un bon mandat 2009-2010 au nouvel élu.

Mélissa MacMullin

Présidente des élections partielles de la FÉÉCUM 2009